

**MARIGNY CAPITAL**

Société Anonyme au capital de 800 000 euros  
Siège social : 9, rue de la Paix - 75002 PARIS  
790 309 736 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2021 au 31/12/2021  
Comptes annuels approuvés par l'A.G.O. du 3 juin 2022

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en euros)**

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Créances sur les établissements de crédit et assimilés...	1 458 455	3 651 911
Opérations avec la clientèle.....	726 013	289 381
Parts dans les entreprises liées.....	94 898	94 898
Immobilisations incorporelles.....	13 144	41 593
Immobilisations corporelles.....	52 700	80 515
Autres actifs.....	28 902	28 937
Comptes de régularisation.....	42 267	42 771
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 416 379</b>	<b>4 230 006</b>

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Opérations avec la clientèle.....	926 770	1 233 479
Comptes de régularisation.....	703	228
Provisions pour risques et charges.....	2 219	509
Capitaux propres hors FRBG.....	929 692	2 995 790
- Capital social.....	800 000	800 000
- Réserves.....	617 294	417 294
- Résultat de l'exercice.....	69 393	1 778 496
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 416 379</b>	<b>4 230 006</b>

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2021	31/12/2020
Commissions (produits).....	10 859 510	18 902 460
Commissions (charges).....	- 6 984 084	- 9 512 687
Gains ou pertes s/op. des portefeuilles de négociation...	- 2 219	- 509
Autres produits d'exploitation bancaire.....	-	2 413
Autres charges d'exploitation bancaire.....	- 382	- 153
<b>PRODUIT NET BANCAIRE.....</b>	<b>3 872 825</b>	<b>9 392 033</b>
Charges générales d'exploitation.....	- 3 719 618	- 6 860 163
Dot. aux amort. et aux prov. s/inc. et corporelles.....	- 64 834	- 71 625
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION.....</b>	<b>88 373</b>	<b>2 459 735</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION.....</b>	<b>88 373</b>	<b>2 459 735</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT.....</b>	<b>88 373</b>	<b>2 459 735</b>
Résultat exceptionnel.....	- 453	-
Impôt sur les bénéfices.....	- 15 528	- 681 239
<b>RESULTAT NET.....</b>	<b>69 393</b>	<b>1 778 496</b>

**ANNEXE.**

**PREAMBULE.** L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 416 378,89 €. Le résultat net comptable est un bénéfice de 69 392,50 €. Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/05/2022 par le dirigeant.

**PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX.** Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le Plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 et les articles L. 123-12 à L. 123-28 du Code de commerce : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables ; indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les comptes annuels seront également présentés selon les normes définies par le règlement ANC n° 2014-07 du 26/11/2014.

**REGLES ET METHODES COMPTABLES. Frais de recherche et de développement.** Néant. **Autres immobilisations incorporelles. Fonds commercial.** Néant. **Immobilisations corporelles.** Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale. Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire. L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables. **Immobilisations financières.** La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. **Immobilisations non décomposables.** L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables. **Stocks et en-cours.** Néant. **Créances.** Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**NOTES SUR LE BILAN ACTIF (en euros).**

Immobilisations brutes	A l'ouv.	Aug.	Diminution	A la clôture
Immob. incorporelles.....	108 387	-	-	108 387
Immob. corporelles.....	190 039	8 570	3 990	194 620
Immob. financières.....	123 835	-	35	123 800
<b>TOTAL</b>	<b>422 262</b>	<b>8 570</b>	<b>4 025</b>	<b>426 807</b>

Amort. et dépréciations	A l'ouv.	Aug.	Diminution	A la clôture
Immob. incorporelles.....	66 793	28 449	-	95 242
Immob. corporelles.....	109 524	36 385	3 990	141 919
<b>TOTAL</b>	<b>176 317</b>	<b>64 834</b>	<b>3 990</b>	<b>237 162</b>

Nature des biens immobilisés	Montant	Amort.	Valeur nette	Durée
Concess. brevets licences.....	108 387	95 242	13 144	de 1 à 3 ans
Instal./agenc. divers.....	54 704	26 212	28 492	de 5 à 10 ans
Matériel de transport.....	9 833	9 833	0	5 ans
Mat. de bureau et inf.....	100 678	78 010	22 668	de 2 à 5 ans
Mobilier.....	29 405	27 864	1 541	de 2 à 5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>303 007</b>	<b>237 162</b>	<b>65 845</b>	-

Etat des créances	Mont. brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé.....	28 902	-	28 902
Actif circulant et charges d'avance.....	764 785	764 785	-
<b>TOTAL</b>	<b>793 687</b>	<b>764 785</b>	<b>28 902</b>

**Produits à recevoir.** Clients et comptes rattachés : 5 200, Autres créances : 40 852, Total : 46 052. **Charges constatées d'avance.** Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**NOTES SUR LE BILAN PASSIF (en euros). Mouvements des titres.** Titres en début d'exercice et en fin d'exercice, Nombre : 1 250, Valeur nominale : 640,00, Capital social : 800 000. **Nature des provisions.** Provisions pour risques et charges et Total, Ouverture : 509, Augmentation : 2 219, Reprises utilisées : 509, Clôture : 2 219. **Etat des dettes.** Montant total et à moins d'un an, Fournisseurs : 473 407, Dettes fiscales et sociales : 395 145, Total : 868 553. **Charges à payer par postes du bilan.** Fournisseurs : 34 889, Dettes fiscales et sociales : 130 261, Total : 165 151. **Honoraires des Commissaires aux comptes.** Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes annuels (TTC) et Total, Montant TTC : 27 048.

**AUTRES INFORMATIONS. Rémunération des dirigeants.** Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. **Effectif moyen par catégories de salariés.** Salariés. Cadres : 10, Employés : 2, Total : 12.

**FILIALES ET PARTICIPATIONS.** Renseignements détaillés concernant les filiales et participations, Filiales (plus de 50 % du capital détenu), MARIGNY CAPITAL SUISSE, Capital social : 100,00, Quote-part du capital détenu en pourcentage : 100, Valeur brute des titres détenus et valeur nette des titres détenus : 100 000, C.A. H.T. du dernier exercice clos : 851 933, Résultat du dernier exercice clos : 160 806.

**AFFECTATION DU RESULTAT.** L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2021 s'élevant à 69 392,50 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

**EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion.** En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MARIGNY CAPITAL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

**Observation.** Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements significatifs de l'exercice et postérieurs » de l'annexe des comptes annuels concernant le dossier FCT SMART TRESO. **Justification des appréciations.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. Nous nous sommes assurés que les transactions réalisées durant l'exercice étaient comptabilisées en respect du principe de rattachement des charges (commissions reversées aux intermédiaires et aux commerciaux salariés) et des produits (commissions facturées). Plus particulièrement, nos travaux sur les flux comptables (chiffre d'affaires, rétrocession d'honoraires, commissions des vendeurs) relatifs aux transactions réalisées sur l'exercice ont consisté à : vérifier l'exhaustivité des transactions comptabilisées par une analyse globale et un contrôle sur pièces des principales transactions de l'exercice ; contrôler les caractéristiques des transactions enregistrées (nominal, date de valeur), les taux de commission et de rétrocession de commission, ainsi que les flux financiers correspondant intervenus sur les comptes bancaires ; recalculer les commissions des vendeurs de produits structurés à partir des transactions affectées à chaque vendeur. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

**Rapport sur le gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. Paris, le 18 mai 2022, D&G, représentée par Christophe KICA. Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social : 9, rue de la Paix - 75002 PARIS.